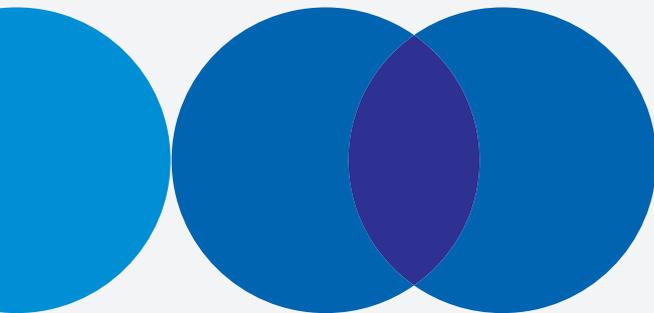




FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

10 juil. 2019



L'IMPACT DE L'IMMIGRATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES FINANCES PUBLIQUES ET LA CROISSANCE

Revue de littérature

DOSSIER DE PRÉSENTATION

INTRODUCTION

Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a engagé un travail sur les coûts et bénéfices de l'immigration en matière économique et sociale. Dans ce cadre, son président a demandé au Premier ministre, qui l'a accepté, que France Stratégie réalise une étude afin d'établir un diagnostic de l'état des connaissances en la matière.

L'étendue des effets de l'immigration est très large, avec un champ d'investigation potentiel qui recouvre notamment des effets démographiques, économiques, sociaux, et culturels sur les pays d'accueil comme sur les pays d'origine. Le périmètre d'analyse retenu, à la suite d'échanges avec le commanditaire, se limite toutefois à trois domaines déjà vastes : le marché du travail, les finances publiques et la croissance économique. Cette définition du périmètre correspond notamment à deux exercices analogues menés à l'étranger. Le premier a été réalisé en 1997 par l'Académie des sciences aux États-Unis à la demande d'une commission du Congrès en 1995 (commission bipartite sur la réforme de l'immigration)¹. Cet exercice vient d'être actualisé par la même Académie en 2017². Le second exercice de ce type a été produit en 2008 au Royaume-Uni pour la Chambre des lords³. Mais à notre connaissance il n'existait pas jusqu'ici, en France, de travail mettant en regard l'ensemble de ces aspects.

Le présent rapport contribuera donc à décroiser les analyses en mettant en regard des constats, souvent disjoints, dans la littérature académique ou administrative, relatifs au marché du travail, aux finances publiques et à la croissance économique. Il procède à une revue de littérature concernant les effets précités de l'immigration et souligne les enjeux et limites méthodologiques afférents. Le périmètre de la revue inclut à la fois des travaux de recherche académique, traditionnellement moteurs en matière d'avancées méthodologiques, mais aussi des travaux plus administratifs, potentiellement plus complets en matière de contextualisation et donc de lien avec l'action publique. L'ensemble de la démarche peut parfois conduire à identifier des pistes d'amélioration des outils de suivi de la politique d'immigration.

Par ailleurs, le périmètre de cette revue de littérature n'est pas limité aux travaux français. Il n'y a en effet pas **une** mais **des** immigrations, qui fluctuent dans le temps et dans l'espace, sous l'effet conjoint des politiques publiques des pays d'accueil potentiels, et des mécanismes d'autosélection des migrants (en fonction notamment de facteurs géographiques et historiques et de diverses crises). L'immigration française a elle-même fluctué au cours du temps, avec des évolutions en fonction des flux de nouveaux immigrés, d'où des différences entre les flux d'immigration et l'ensemble de la population immigrée, incluant des vagues plus anciennes.

La volonté de remise en perspective internationale permet de mettre en lumière à la fois les grands facteurs d'impact invariants, robustes aux différences de contexte, et les spécificités françaises en matière de profils d'immigration et d'institutions, ainsi que leurs implications en matière de coûts et bénéfices économiques de l'immigration.

La première partie de ce rapport rappelle donc les principales tendances de l'immigration en France assorties de comparaisons internationales, avant de présenter la revue de littérature concernant l'impact de l'immigration respectivement sur le marché du travail, les finances publiques et la croissance. Cette revue de littérature s'attache le cas échéant à documenter le degré de variabilité des chiffres et des conclusions, en particulier en fonction des choix méthodologiques.

Cette revue de littérature, effectuée dans des délais contraints, ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle est néanmoins relativement longue, dans le souci de restituer la complexité de l'analyse de l'immigration, enjeu protéiforme.

Avant de dérouler l'analyse, il importe de rappeler que les enjeux de l'immigration ne se limitent pas au champ économique qui est celui de ce travail.

1. National Research Council (1997), *The New Americans: Economic, Demographic, and Fiscal Effects of Immigration*, Washington, DC, The National Academies Press.

2. National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine (2017), *The Economic and Fiscal Consequences of Immigration*, Washington, DC, The National Academies Press.

3. House of Lords (2008), *The Economic Impact of Immigration. Volume I: Report*, Select Committee on Economic Affairs, 1st Report of Session 2007-08, avril.



SYNTHÈSE

Quel est l'impact de l'immigration sur le marché du travail, sur les finances publiques et sur la croissance ?

On sait beaucoup de choses sur la population immigrée, mais on ne sait pas pour autant toujours mesurer l'impact économique de l'immigration. Quelles en sont les conséquences sur les salaires des résidents déjà présents et sur l'emploi ? La présence d'immigrés (effectif global) ou leur arrivée (flux) influent-elles sur les finances publiques et la croissance ? Les réponses varient d'un pays à l'autre, et, pour la France, les études, peu nombreuses, donnent des résultats parfois divergents. Au total, cependant, même si près d'un résident français sur dix est immigré, aucun des impacts mesurés sur le marché du travail, sur les finances publiques et sur la croissance n'est de grande ampleur, quel qu'en soit le signe. Il s'avère souvent difficile de dissocier les effets intrinsèques de l'immigration et l'impact mécanique des caractéristiques sociodémographiques de la population immigrée, à un moment donné. La nécessité de contextualiser les évaluations obtenues, tributaires des caractéristiques des immigrés accueillis et des politiques publiques du pays d'accueil, est peut-être le principal enseignement de la « revue de littérature » présentée dans ce rapport. Le recours à une mise en perspective internationale facilite cette démonstration. Ainsi, porter un jugement absolu sur le fait que l'immigration serait intrinsèquement « bonne » ou « mauvaise » économiquement n'a guère de sens.

Cette revue de littérature se concentre sur l'immigration permanente (c'est-à-dire les séjours de plus d'un an) et régulière, malgré quelques développements relatifs à l'immigration temporaire ou à l'immigration irrégulière, qui interagissent avec l'immigration permanente (séjours étudiants se pérennisant en immigration durable, titres de séjour non renouvelés ou demandes d'asile refusées précédant un séjour irrégulier, ou réciproquement impact des régularisations sur l'immigration permanente).

1. L'immigration en France, caractéristiques et spécificités

La population immigrée, définie comme les personnes nées étrangères à l'étranger, est mesurée à partir du recensement de la population effectué par l'Insee. Elle représente en France 9,7 % de la population résidente

en 2018 (37 % des immigrés ayant la nationalité française). La part des immigrés a crû depuis le début des années 2000, après une stabilisation durant vingt-cinq ans autour de 7,5 %. Cette évolution a été observée, souvent de façon plus marquée, dans la plupart des pays de l'OCDE, dont la majorité connaît ainsi une part de la population immigrée plus élevée qu'en France, qu'il s'agisse des États-Unis (un point de pourcentage en plus) ou des pays européens de taille comparable (3 points de plus en Allemagne, près de 2 points de plus au Royaume-Uni, quelques dixièmes de point de plus en Espagne, mais encore environ 2 points de moins en Italie).

S'agissant des flux d'immigration, la publication des premiers titres de séjour délivrés en France par le ministère de l'Intérieur (265 000 en 2018, dont près d'un tiers au titre de l'immigration étudiante) est la donnée la plus commentée dans le débat public. Elle n'est toutefois pas exhaustive, puisqu'il faut y inclure les entrées de mineurs⁴ (environ 30 000 d'après le recensement) ainsi que les nouveaux immigrés européens, qui s'installent en France au titre de la libre circulation (76 000 en 2017 d'après le recensement). L'OCDE publie quant à elle des données consolidées, les « entrées permanentes » (259 000 en 2016, dernière année publiée), qui excluent en revanche les séjours pour études, mais intègrent les changements de statut des étudiants prolongeant leur séjour au titre du travail ou de la famille.

Naturellement, l'évolution à moyen terme du nombre d'immigrés n'est pas égale au cumul des flux d'entrées, en raison des décès et de comportements d'émigration de leur part (au-delà du cas particulier des étudiants), ces deux facteurs jouant dans des proportions similaires. D'après l'Insee, à partir des données du recensement, l'accroissement de la population immigrée sur la dernière décennie correspond à environ la moitié du cumul des flux d'entrée annuels.

La population immigrée présente en France plusieurs caractéristiques pertinentes pour l'analyse menée dans le rapport :

- Les flux d'immigration en provenance d'Europe, très majoritaires jusque dans les années 1970, ont diminué continuellement et ne représentent en

4. Les mineurs ne sont pour la plupart pas pris en compte, n'étant pas tenus de posséder un titre de séjour.

2017 qu'une part proche des flux en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne (35 % et 37 % respectivement), qui ont augmenté. La part des immigrés d'origine africaine dans la population immigrée (46 % en 2017) est supérieure à sa part dans les flux en raison de leur durée de séjour plus important.

- Les flux en provenance de pays non européens se composent encore pour un gros tiers d'immigration familiale ; les parts de l'immigration humanitaire et pour motif économique restent faibles (13 % chacune), bien qu'en hausse. Enfin, les arrivées d'étudiants, en hausse, voient leur nombre se rapprocher de celui des entrées pour raisons familiales.
- La France étant un pays d'immigration ancienne, sa population immigrée est relativement âgée : la part des « 55 ans et plus » est aujourd'hui équivalente à celle constatée pour les non-immigrés.
- Le niveau d'éducation de la population immigrée est relativement polarisé en France, avec une surreprésentation des non-diplômés (plus de 20 points de plus que les non-immigrés) mais aussi dans une moindre mesure des très diplômés (près de 2 points de plus pour les détenteurs d'un diplôme au moins égal à la licence). Globalement, le niveau de diplôme des immigrés a fortement augmenté ces dernières décennies, mais l'écart ne s'est pas réduit avec celui des non-immigrés, dont la hausse est parallèle.
- Les couples mixtes sont légèrement plus nombreux que les couples comportant deux conjoints immigrés, et ont un niveau de vie nettement supérieur, proche de celui des non-immigrés.

2. L'impact sur le marché du travail

S'agissant des immigrés, ils sont en France moins souvent en emploi que les non-immigrés à âge donné. L'écart de taux d'emploi vis-à-vis des non-immigrés avoisine en effet 18 points de pourcentage pour les 25-54 ans, en raison d'une part d'une plus faible activité, surtout pour les femmes (avec un différentiel de 20 points vis-à-vis des non-immigrées pour les 25-54 ans), d'autre part d'un plus fort risque de chômage des immigrés (plus de deux fois plus élevé, et même près de trois fois plus élevé pour les immigrés étrangers hors UE).

Ces différentiels sont plus ou moins marqués selon le niveau de diplôme et le pays d'origine.

Ces constats sont loin d'être propres à la France, même si certains pays d'immigration se distinguent : en Europe du Sud, les immigrés sont plus souvent actifs que les non-immigrés, du fait de la faiblesse des taux d'activité domestiques et de la prégnance de l'immigration de travail, au moins jusqu'à une date récente. Dans les pays anglo-saxons, on n'observe quasiment pas de différentiel de chômage, du fait de systèmes d'immigration à points très sélectifs (Australie) ou de marchés du travail très flexibles (États-Unis, Royaume-Uni).

Lorsqu'ils sont en emploi, les immigrés présentent en outre, à caractéristiques observables données, un plus grand risque de déclassement, c'est-à-dire d'une situation professionnelle moins favorable que ne le laisserait présager leur niveau d'instruction. Cela contribue à creuser un peu plus les différentiels de salaires constatés vis-à-vis des non-immigrés, de l'ordre de 10 % en moyenne en France.

Les obstacles à l'emploi et les facteurs de déclassement sont bien identifiés par la littérature. Faire le point à cet égard revient à récapituler, en creux, les grands leviers d'intégration pouvant accélérer et améliorer l'insertion professionnelle des immigrés. Il s'agit notamment de la barrière linguistique, de la reconnaissance des qualifications professionnelles, de leur valeur intrinsèque (selon la qualité des systèmes éducatifs), de la pertinence de l'expérience acquise, d'obstacles légaux ou encore de la fragilité sociale à l'arrivée (faiblesse du réseau et du patrimoine, méconnaissance des institutions et codes). En ce qui concerne l'immigration humanitaire, les vulnérabilités peuvent aussi être liées aux traumatismes antérieurs. À cette liste s'ajoutent les discriminations, mises en évidence par nombre d'études, françaises ou étrangères.

Pour autant, certains de ces handicaps s'atténuent avec la durée du séjour, les données confirmant une amélioration graduelle de la situation d'emploi des immigrés quelques années après leur arrivée, avec un effet de rattrapage particulièrement fort en France : d'après l'OCDE, le taux d'emploi des immigrés installés serait supérieur de 50 % à celui des immigrés récents.



S’agissant maintenant de l’impact de l’immigration sur le marché du travail, les articles académiques tendent à se concentrer sur les effets marginaux de l’arrivée d’un flux important de nouveaux immigrés.

L’impact d’un choc d’immigration sur l’emploi et/ou sur les salaires dépend du fonctionnement du marché du travail du pays hôte, et de la plus ou moins grande complémentarité des qualifications des immigrés et des non-immigrés.

Selon la théorie économique, un flux de nouveaux immigrés devrait impliquer à court terme une baisse des salaires des résidents. Mais dans les pays dotés d’un salaire minimum et d’une importante protection de l’emploi, comme la France, l’ajustement par les salaires est amoindri, notamment pour les moins qualifiés, ce qui rend plus probable un ajustement par l’emploi avec des modalités de retour à l’équilibre incertaines. L’immigration peut toutefois faciliter l’ajustement de l’offre de travail à la demande, en particulier dans les métiers en tension. Mais l’existence de tels effets n’est pas clairement établie, notamment faute d’une définition satisfaisante de la liste des dits métiers, même si l’on observe une surreprésentation des immigrés dans des métiers réputés connaître des difficultés de recrutement (tels que les services à la personne ou l’hôtellerie-restauration).

En dehors d’études dites « structurelles » qui consistent à conduire des simulations sur la base d’interactions prédéfinies dans un modèle théorique de référence, un certain nombre de chercheurs ont souhaité tester la conformité des faits à la théorie. Le nombre d’études disponibles est toutefois relativement limité (une récente revue de littérature du CEPII rend compte de moins d’une dizaine d’études propres au cas français⁵). De plus, l’identification des effets de l’immigration sur le marché du travail se heurte à de nombreux obstacles méthodologiques. À titre d’exemple, si les immigrés rejoignent en moyenne les régions les plus dynamiques, les hausses de salaires dans les régions qu’ils choisissent ne sont pas forcément dues à leur présence.

Globalement, les différents types d’études empiriques réalisées concluent à un faible impact de l’immigration sur le marché du travail, qu’il s’agisse de l’emploi ou des salaires des non-immigrés. En France, un accroissement de 1 % de la main-d’œuvre dû à l’immigration se traduirait selon les études par une variation de l’emploi

des non-immigrés comprise entre -0,3 % et +0,3 %, et une variation des salaires comprise entre -0,8 % et +0,5 %. Si l’on suppose que l’impact de l’immigration s’avère nul ou presque sur le taux d’emploi (ou de chômage) des non-immigrés, l’évolution des indicateurs nationaux du marché du travail dépend alors exclusivement de l’insertion professionnelle des immigrés eux-mêmes.

3. L’impact sur les finances publiques

L’impact de l’immigration sur les finances publiques est un objet d’étude plus récent que les effets sur le marché du travail. La philosophie d’ensemble des travaux est également différente. Ceux-ci se centrent en effet sur les contributions aux finances publiques des immigrés, en négligeant les éventuels impacts sur les non-immigrés. Mesurer la contribution aux finances publiques d’une sous-population donnée pose de redoutables problèmes méthodologiques :

- La contribution des immigrés aux finances publiques ne peut pas s’interpréter indépendamment de la situation budgétaire globale du pays. Ainsi, elle peut difficilement être positive si les finances publiques sont déficitaires au niveau national : plutôt que de se focaliser sur le signe de la contribution des immigrés, il convient donc de comparer leur contribution nette aux finances publiques à celle des non-immigrés.
- Alors que le système socio-fiscal se base en grande partie sur le niveau de vie des ménages (et non des seuls individus), faut-il comptabiliser les couples mixtes de la même manière que les couples comportant deux conjoints immigrés ?
- La littérature est partagée sur l’inclusion dans l’analyse des enfants d’immigrés nés en France. D’un côté, le coût d’éducation des enfants d’immigrés est bien la conséquence directe – et à court terme – de l’immigration. De l’autre, il est étrange de comptabiliser l’impact sur les finances publiques d’une sous-population durant une période – l’enfance – où elle est par nature uniquement génératrice de coûts.
- Enfin, l’immigration engendre à court terme un dividende démographique, car les immigrés récemment arrivés sont plus jeunes que la population résidente et plus souvent en âge de travailler.

5. Edo A., Ragot L., Rapoport H., Sardoschau S. et Steinmayr A. (2018), « The effects of immigration in developed countries: insights from recent economic research », CEPII Policy Brief, n° 2018-22, avril.

Certains modèles dits « dynamiques » estiment ainsi l'impact de l'immigration sur le cycle de vie (contrairement aux méthodes « statiques »), ce qui permet notamment d'intégrer le coût des droits à la retraite, dans une optique de plus long terme. En effet les immigrés eux-mêmes vieillissent, sauf à imaginer des cohortes toujours plus nombreuses : ainsi, en France, la part des plus de 55 ans est aujourd'hui la même que chez les non-immigrés.

Seulement deux études statiques sont disponibles sur la question pour la France (OCDE 2013 dans le cadre d'une étude portant sur 27 pays, et CEPII 2018)⁶. Elles conduisent à identifier un différentiel de contribution nette aux finances publiques vis-à-vis des non-immigrés de l'ordre de -0,3 point de PIB, sur la base de scénarios de référence pourtant différents. Aucune de ces études n'intègre explicitement les coûts des politiques publiques spécifiques à l'immigration (dont ceux de la mission « immigration, asile et intégration »), qui sont de l'ordre de 0,1 point de PIB.

L'étude du CEPII permet une décomposition fine de ce différentiel entre immigrés et non-immigrés : la contribution des immigrés aux prélèvements obligatoires est d'environ 15 % inférieure, en raison de l'écart défavorable de niveau de vie, d'où environ 0,6 point de PIB de moindres recettes. En dépenses, les prestations sociales seraient d'un ordre de grandeur comparable, les moindres versements de retraites compensant les surcroûts constatés pour les autres prestations sociales (en particulier en matière de logement et de lutte contre l'exclusion). Enfin, les dépenses d'éducation seraient plus faibles, représentant une économie de l'ordre de 0,35 point de PIB, en ne prenant en compte que les enfants d'immigrés nés hors de France.

Par rapport au CEPII, l'OCDE ne tient pas compte des retraites versées à des immigrés ayant quitté la France (0,2 point de PIB), et suppose que les dépenses en matière de défense seraient aussi élevées sans immigration (ce qui génère une baisse de 0,2 point de PIB des dépenses publiques imputées aux immigrés). *A contrario*, l'OCDE a intégré les dépenses d'éducation des enfants d'immigrés nés en France (0,4 à 0,5 point de PIB, en comptant pour moitié les enfants de couples mixtes⁷).

Au total, l'impact différentiel de l'immigration sur les finances publiques est un peu plus négatif en France qu'en moyenne dans l'OCDE, pour trois raisons : l'insertion professionnelle des immigrés est relativement plus défavorable en France ; le dividende démographique est aujourd'hui faible en France, compte tenu de l'ancienneté de l'immigration ; enfin le système redistributif est plus étoffé en France qu'en moyenne dans l'OCDE, mutualisant davantage les écarts de niveau de vie et les rendant donc plus coûteux pour la collectivité, que les ménages modestes soient immigrés ou pas.

4. L'impact sur la croissance

La littérature économique tend à se concentrer sur l'impact de l'immigration sur la croissance par tête. Les études académiques recourent en général à une approche basée sur l'offre, qui conduit à identifier trois principaux canaux par lesquels l'immigration peut influencer sur la croissance par tête à long terme :

- La part des personnes en emploi, qui joue de façon ambiguë : les immigrés sont plus nombreux à être en âge de travailler mais leur taux d'emploi est généralement inférieur, notamment en France. Ce canal joue donc de manière différente selon l'employabilité des flux d'immigration et les caractéristiques du marché du travail du pays d'accueil.
- Le capital humain des actifs occupés : une immigration plus qualifiée sera plus favorable à la croissance par tête, ce qui renvoie là encore à la composition des flux d'immigration.
- La productivité globale des facteurs, qui reflète le degré d'efficacité dans l'utilisation des facteurs travail et capital. À cet égard, l'élargissement du vivier de profils que permet l'immigration – mais aussi la plus grande mobilité professionnelle et géographique des immigrés souvent constatée – suggèrent un effet positif sur la croissance par tête.

Les études empiriques en matière d'analyse d'impact de l'immigration sur la croissance se heurtent principalement à l'écueil méthodologique dit d'« endogénéité » qui consiste à confondre corrélations et causalités. Ces études, souvent peu spécifiques à la France, concluent pour la plupart à un effet positif de l'immigration sur la croissance par tête, moins net cependant dans les pays

6. OCDE (2013), *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE ; Chojnicki X., Ragot L. et Sokhna N. P. (2018), « *L'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France : une approche comptable* », document de travail du CEPII, n° 2018-04, avril.

7. Le CEPII estime le coût des dépenses d'éducation des enfants d'immigrés à 0,7 point de PIB, car il ne fait pas de distinction selon que les parents soient un couple mixte ou non.



les plus développés que dans les pays émergents ou en développement. Elles tendent à mettre en évidence que les effets positifs de l'immigration transitent principalement par la productivité globale des facteurs.

5. Recommandations

La revue de littérature menée pour rédiger ce rapport a mis en évidence la richesse des données sur l'immigration et le grand nombre d'études académiques, toutefois rarement spécifiques à la France, qui tentent de surmonter les nombreux obstacles méthodologiques pour estimer l'impact de l'immigration sur l'économie du pays hôte. Certaines améliorations apparaissent possibles, tant dans la mise à disposition de données, que dans les études d'impact :

- Publier à intervalles réguliers un document synthétique détaillant les écarts entre les données de flux publiées par le ministère de l'intérieur et par l'OCDE, et expliquant comment elles se comparent avec les flux estimés par l'Insee à partir du recensement.
- Améliorer le suivi des trajectoires de la population immigrée, ce qui permettrait notamment de mieux suivre l'évolution de l'insertion professionnelle en fonction de la durée de séjour.
- Réaliser davantage d'études s'intéressant de manière conjointe aux effets de l'immigration sur l'emploi des immigrés et des non-immigrés, de façon à objectiver les éventuels effets de substitution ou de complémentarité. En particulier, faire réaliser une étude estimant l'apport de la population immigrée aux métiers en tension, intégrant des mécanismes d'équilibre général.
- S'agissant de l'impact sur les finances publiques, actualiser l'analyse à intervalles réguliers, notamment en s'appuyant sur la méthodologie des études du CEPII et de l'OCDE, et en mettant à profit les dernières enquêtes disponibles.
- Faire réaliser de manière régulière des évaluations des politiques d'intégration. L'impact de l'immigration n'est en effet pas automatique : il dépend de l'existence et de la qualité des politiques d'intégration, qui s'adressent à des publics hétérogènes.



TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT *L'IMPACT DE L'IMMIGRATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LES FINANCES PUBLIQUES ET LA CROISSANCE* SUR STRATEGIE.GOUV.FR (RUBRIQUE PUBLICATIONS)



www.strategie.gouv.fr



[@strategie_Gouv](https://twitter.com/strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[francestrategie](https://www.facebook.com/francestrategie)



[@FranceStrategie_](https://www.instagram.com/FranceStrategie_)



[StrategieGouv](https://www.youtube.com/StrategieGouv)

Contacts presse :

Flavio Leoni,

Chargé de communication,

service Édition-Communication-Événements

flavio.leoni@strategie.gouv.fr

01 42 75 63 20

Charlotte Cougny, chargée des relations presse

charlotte.cougny@francestrategie.eu

01 42 75 60 39 - 06 72 31 33 14



FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions placé auprès du Premier ministre. Lieu de débat et de concertation, France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale et prend en compte leur dimension territoriale.